



## Extrait du Registre des délibérations du Comité Syndical

### Séance du 30 novembre 2021

Délégués syndicaux en exercice : 45

**Le Comité Syndical, régulièrement convoqué, s'est réuni au Conseil  
Départemental du Doubs, salle JOUBERT, 8 avenue de la Gare d'Eau à BESANÇON,  
sous la présidence de M. Cyril DEVESA, Président.**

*La séance est ouverte à 18h00 et levée à 19h30*

#### Étaient présents :

**G.B.M :** AEBISCHER Elise ; BOUSSET Jean-Marc ; CAULET Claudine ; CONTINI Jean-Claude ;  
DEVESA Cyril ; DUSSAUCY Nadine ; GAGLILOLO Lorine ; GALLIOU Françoise ; HUOT Daniel ;  
JOUFFROY Jean-Marc ; LAIDIÉ Franck ; LAMBERT Marie ; LEGAIN Olivier ; MAGNIN-FEYSOT  
Christian ; MENESTRIER Jean-François ; PARIS Daniel ; POUJET Yannick ; TERZO André ;  
VIPREY Maryse, suppléante de JACQUIN Denis  
**C.C.L.L :** COULET Gérard ; GARNIER Christophe ; MESNIER Christian ; MONNIER Alain ;  
PRILLARD Angèle ; STADELMANN Jean-Claude ;  
**C.C.V.M :** GAUTHIER André ; MORALES Roland

#### Étaient excusés :

**G.B.M :** CHOPARD Félix ; JACQUIN Denis ; LEMERCIER Myriam ; LOUIS Bernard ; MICHEL  
Marie-Thérèse ; NAPPEZ Anthony ; ROUX Jean-Hugues  
**C.C.L.L :** CRETIN Emmanuel ;  
**C.C.V.M :**

**Secrétaire de séance :** Daniel HUOT

#### Procuration de vote :

**Mandants :** CHOPARD Félix ; CRETIN Emmanuel ; LEMERCIER Myriam ; NAPPEZ Anthony  
**Mandataires :** STADELMANN Jean-Claude ; DEVESA Cyril ; LAMBERT Marie ; TERZO André

## PREVENTION

**TARIFS 2022 EN MATIERE DE PREVENTION**

**Rapporteur** : Monsieur Olivier LEGAIN, Vice-Président

**I. TARIF POUR LA VENTE DE GOBELETS RÉUTILISABLES**

Le SYBERT propose, depuis 2019, la vente de gobelets réutilisables au tarif préférentiel de 0,30 € TTC pièce aux communes et associations du territoire.

	2019	2020
Nombre de structures ayant acheté des gobelets	31	5
Nombre de gobelets commandés	8230	1450

**Il est décidé de reconduire ce dispositif en 2022 et de fixer le tarif de vente d'un gobelet à 0,30 € TTC (soit 0,25 € HT)**

**II. TARIF POUR LA LOCATION DE CHANGES LAVABLES**

Depuis mai 2018, le SYBERT a mis en place une offre de location de changes lavables fabriqués par la Blanchisserie du Refuge. Le tarif de la location est fixé à 30 € TTC par trimestre pour un lot.

En cas d'élément manquant lors du retour, une facturation est effectuée à 8 € par couche manquante, 7 € par culotte manquante et 2,50 € par insert manquant.

En cas d'élément dégradé (importantes tâches, décoloré, troué, déchiré), une facturation est effectuée à hauteur de 3 € par couche, 2 € par culotte et 1 € par insert.

**Il est décidé de maintenir ces tarifs pour 2022 (TVA à 5,5% sur les prestations de location et sans TVA sur la refacturation des éléments)**

**III. TARIF POUR LA VENTE DE COUCHES LAVABLES D'OCCASION**

Le SYBERT dispose de couches lavables d'occasion, qui ne sont plus utilisées. Ces couches proviennent soit des kits d'essai proposés aux familles (un rafraîchissement des kits est réalisé une fois par an), soit des anciens modèles de la Blanchisserie du Refuge. Ce stock de couches est vendu aux particuliers au tarif de 15 € TTC (soit 12,50 € HT) pour un lot de 5 couches ou 5 culottes.

**Il est décidé de maintenir ce tarif pour 2022.**

**A l'unanimité, le Comité Syndical se prononce favorablement sur :**

- le tarif de vente de gobelets réutilisables à 0,30 € TTC l'unité,
- le tarif de location d'un lot de couches lavables à 30 € TTC par trimestre,
- le tarif en cas de perte lors de la location à 8 € par couche, 7 € par culotte et 2,50 € par insert,
- le tarif en cas de dégradation lors de la location à 3 € par couche, 2 € par culotte et 1 € par insert,
- le tarif de vente des anciens modèles de couches à 15 € TTC pour un lot de 5 couches ou culottes.

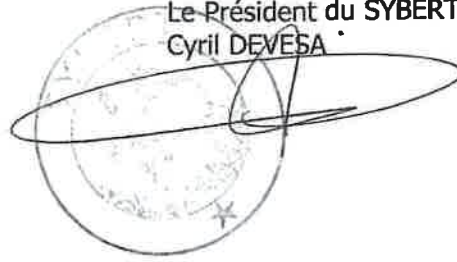
Envoyé en préfecture le 06/12/2021

Reçu en préfecture le 06/12/2021

Affiché le 06 DEC. 2021

ID : 025-252508247-20211130-2021\_11\_07\_56-DE

Pour extrait conforme,  
Le Président du SYBERT,  
Cyril DEVESA



Rapport adopté à l'unanimité.

Pour : 31

Contre : 0

Abstention : 0

Ne prennent pas part au vote : 0

